

FICHE-PROJET N° 11

PCDR LEUZE-EN-HAINAUT – REFERENCES DE PROJET			
Référence projet	11	Version	1
Intitulé générique du projet	Espaces publics	Date	Octobre 2012
Priorité	2	Subside DR envisagé	<input checked="" type="checkbox"/> Oui / <input type="checkbox"/> Non

INTITULE DU PROJET

Aménagement de la place de Tourpes

A. CONTEXTE GENERAL

A l'échelle de l'entité et en terme de population, Tourpes constitue le plus gros villages après Pipaix, avec 858 habitants.

Situé à 4 km au sud-est de Leuze, les villageois sont rapidement reliés au principal pôle commerçant de l'entité. Ils bénéficient également du RAVeL traversant leur village.

Tourpes dispose d'un réseau associatif très développé, offrant des activités variées regroupant tous les âges. Il s'agit entre autre :

- D'une chorale paroissiale,
- d'une fanfare
- d'un groupe de guitare,
- d'un groupe de théâtre pour jeunes,
- d'un groupe de catéchèse,
- d'un club de 3 X 20,
- d'une équipe de balle pelote,
- d'une association *Les Artisans en Herbe*,
- du Comité de Jumelages,
- d'une l'Association pour les Enfants de Tchernobyl

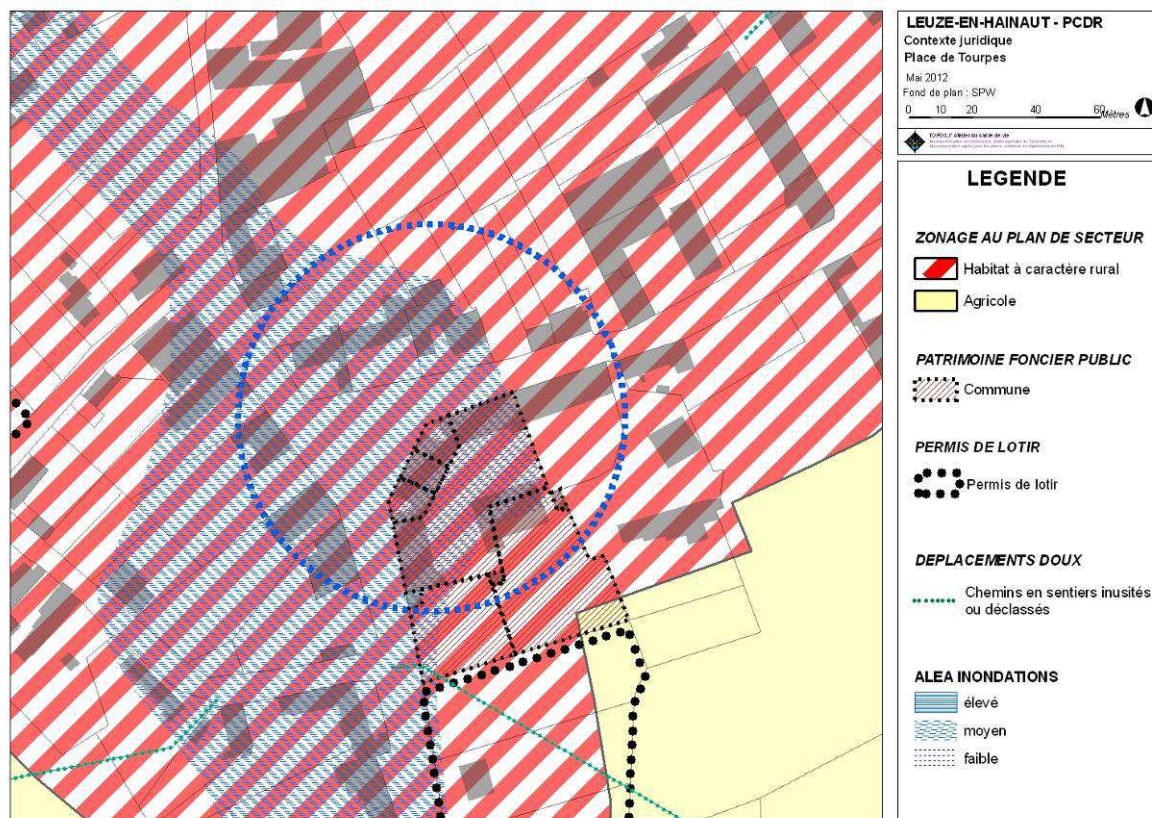
Malgré le réel dynamisme de ce village, il n'existe pas de réel espace public convivial, propice à la rencontre.

Dan ce contexte, plusieurs membres de la CLDR ayant participé aux réunions citoyennes ont souhaité développer divers projets pour améliorer le cadre de vie du village. C'est ainsi qu'est née la volonté de requalifier le cœur de Tourpes, par le réaménagement de la place principale.

B. DESCRIPTION DU PROJET

SITUATION EXISTANTE

SITUATION JURIDIQUE



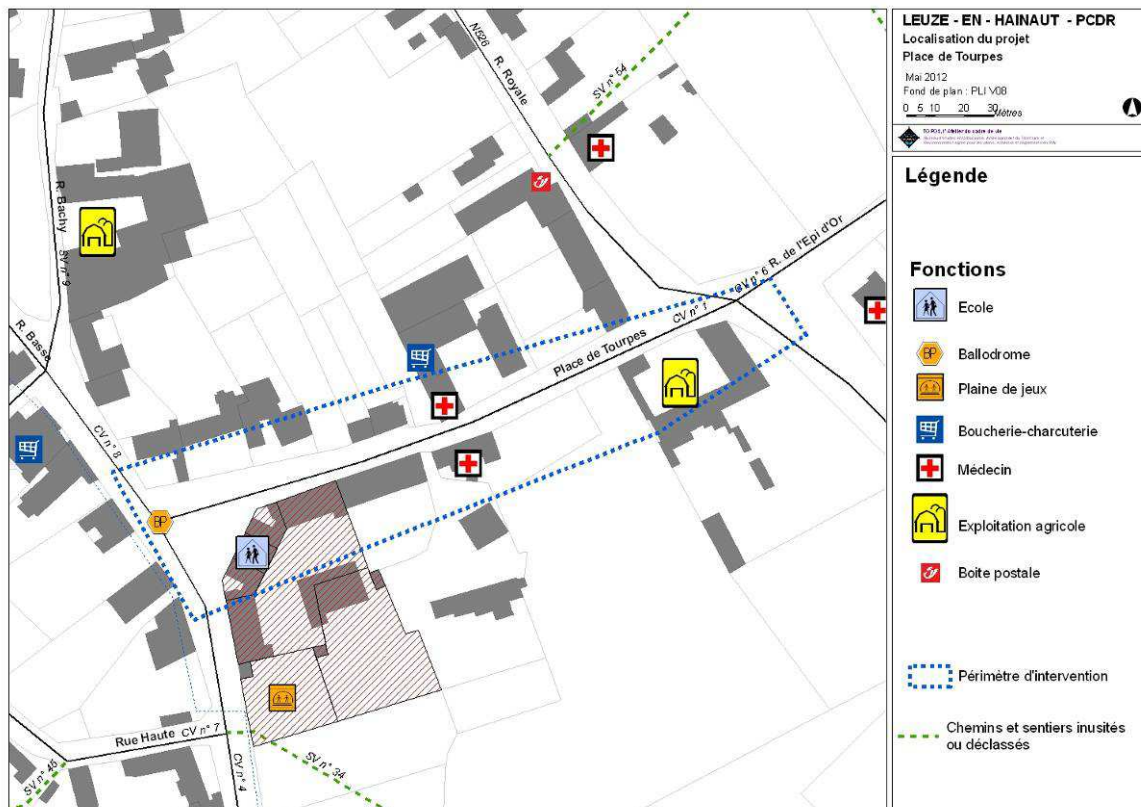
Carte 1 : Contexte juridique au sein et aux abords du périmètre d'intervention

- Au plan de secteur, la place se trouve en zone d'habitat à caractère rural
- La place constitue une voirie de gestion communale.
- La surface brute de la place est d'environ 3.000 m²

SITUATION DE FAIT

La localisation

Le projet se développe place de Tourpes, dans son tronçon délimité par les carrefours avec les rues Haute, Basse, de l'Epi d'Or et Royale. Il recouvre le centre de village et son point focal.



Carte 2 : Plan de localisation

Le contexte bâti

Le projet concerne le cœur de village de Tourpes, où l'on retrouve l'école, la salle de sports, la future maison de village, une plaine de jeux et un terrain de balle pelote. La place est, dans les faits, constituée par un espace « carrefour » peu attrayant.

L'environnement urbanistique est composé de maisons basses couvertes par une toiture en bâtière accolées ou laissant de larges dégagements.

Quelques petits arbres agrémentent la façade de l'école. La surface est constituée de dalles de béton, matériau intéressant pour le jeu de balle, particulièrement vivant à Tourpes.



Photo 1 : place, direction sud-ouest



Photo 2 : place, direction ouest



Photo 3 : place, direction nord



Photo 4 : place, ancienne maison communale

LE PROGRAMME

- Aménagement d'une zone 20,
- Sécurisation des abords de l'école et création d'une aire de « dépose-minute »,
- Organisation et gestion des circulations,
- Déplacement du jeu de balle pelote,
- Plantation d'arbres et fleurissement général.

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT SOUHAITABLES

- Travaux d'égouttement gérés par l'IPALLE

C. JUSTIFICATION DU PROJET

- Le centre de village est dépourvu d'aménagement et la place est traitée comme un lieu de passage, plutôt que de rencontre.
- Il existe un tissu associatif fort,
- La majorité des habitants est en demande d'un espace convivial et d'un espace public propice à l'organisation de manifestation et regroupements.

ORIGINE DE LA DEMANDE

- Consultation de la population (15 janvier et 11 juin 2009)
- CLDR
- Groupement de personnes « TouChaBi » (Tourpes, Chapelle-à-Wattines et Blicquy)

OBJECTIFS POURSUIVIS

- Renforcer les lieux de convivialité et de centralité,
- Maintenir le tissu associatif,
- Valoriser l'espace public,
- Offrir aux villageois un cadre de vie de qualité et convivial, caractérisant un « cœur de village »,
- Gérer les conflits de circulation.

D. EVALUATION

EFFETS MULTIPLICATEURS

- La qualité de cet aménagement permettra d'organiser des événements au sein même du village.

NOMBRE D'EMPLOIS ENVISAGE

Néant

INDICATEURS DE RESULTATS

- Nombre de manifestations villageoises,
- Protection des enfants
- Maintien ou augmentation des associations villageoises,
- Amélioration de la coordination locale et de la cohésion sociale,
- Amélioration des services locaux et réduction des besoins de mobilité.

INDICATEURS D'IMPACT

- Eau : Les eaux de ruissellement seront récupérées par un collecteur et tamponnées avant leur rejet dans le réseau public.
- Air/Climat : Pas d'impact particulier.
- Sol : La place sera recouverte par un procédé limitant l'imperméabilisation du sol.
- Bruit : les manifestations diverses entraîneront des nuisances sonores.
- Déchets : On peut envisager l'installation d'un compost pour régénérer les déchets verts produits en cas de manifestation villageoise.
- Energie : Les procédés permettant de disposer d'une énergie renouvelable seront mis en œuvre.
- Cadre de vie : Le projet, dans sa valorisation complète contribue à aménager le cadre de vie. A cet égard, un soin particulier sera apporté à

- L'aménagement des abords de l'école,
- La mise en valeur de l'ancien bâtiment communal, par un éclairage adapté,
- Au confort quotidien.
- Mobilité et sécurité publique : L'aménagement d'une zone 20 donnera priorité aux piétons et aux usagers doux

LE PROJET DANS LA PHILOSOPHIE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

ECONOMIQUE	SOCIAL	ENVIRONNEMENT
Attractivité	Convivialité	Embellissement
	Sécurité	Partage de l'espace public
		Accessibilité

E. ESTIMATION DU COUT GLOBAL

Cf. tableau récapitulatif